LETTRE CIRCULAIRE 10/2003 30 janvier 2003

PUBLICATION M-8 DE L'OHI NORMES DE COMPETENCE POUR LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE

Référence: LC du BHI N°42/2002, du 27 septembre 2002

Monsieur le directeur,

Le BHI souhaite remercier l'Australie, le Brésil, le Chili, la Colombie, la Finlande, la France, la Norvège, le Pakistan, le RU et la Suède qui ont fait parvenir au BHI de précieux commentaires concernant le projet de première édition de la publication M - 8 de l'OHI - "NORMES DE COMPETENCE POUR LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE".

Après avoir examiné tous les amendements éditoriaux suggérés, le BHI a transmis au Comité consultatif international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine les propositions requérant un examen plus approfondi et, plus particulièrement, celles qui proposent de fournir davantage de détails sur les SIG.

La version finale de la publication M - 8 devrait être approuvée lors de la prochaine réunion du Comité consultatif international (du 3 au 9 juin 2003) . Le BHI sera alors en mesure d'afficher cette publication sur le site Web de l'OHI et entreprendra également la préparation des versions espagnole et française de cette importante publication, conformément aux priorités établies en ce qui concerne la formation et le renforcement des capacités.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA Directeur